



ARMETI
FORMATIONS



PROGRAMME DE FORMATION

Pédagogie différenciée au sein d'un groupe

ou comment faire face à un groupe hétérogène.

Formation organisée en partenariat avec la FEPEM 35

ORGANISME DE FORMATION

Association ARMETI

Email : armetiformations@gmail.com Tel : 06 16 42 83 04

Adresse : 5 rue Jacques Prado - 35600 Redon

N° SIRET : 809 905 680 000 25 A.P.E. : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité : 53 35 09688 35.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

PUBLIC

Enseignants de pratiques artistiques. Cette formation est accessible en priorité aux écoles adhérentes de la FEPEM35

PRÉ-REQUIS

Être en situation d'enseignement artistique.

OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA FORMATION

- Outiller les artistes enseignants dans l'élaboration et la mise en oeuvre de projets d'éducation artistique prenant en compte l'hétérogénéité des niveaux et les spécificités de chaque élève.
- Mettre en place des situations d'apprentissage collectif garantissant à la fois exigence artistique et motivation pour chaque élève.

MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

Durée de la formation : 14 heures au total sur 2 journées.

Dates et lieu : à discuter, en fonction de vos besoins

Effectif : 5 stagiaires minimum et 12 stagiaires maximum

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

FORMATEUR

Ouassem NKHILI :

Enseignant en Education Artistique pour le Pôle Culturel des Coëvrans, en Mayenne, ainsi que formateur pour le CFMI de Tours, il a travaillé en tant que Musicien Intervenant pour le Conservatoire de Lyon, et en tant qu'attaché à l'éducation artistique pour l'Ensemble Justiniana en FrancheComté.

Depuis 5 ans, il coordonne bénévolement le réseau de la Fédération Nationale des Musiciens Intervenant (Fnami). Il anime régulièrement des formations abordant les enjeux de la coopération à travers les pratiques artistiques collectives. Il donne une place particulière à la création par le jeu, en s'appuyant sur les principes de la pédagogie coopérative.

CONTENU DE LA FORMATION

Accompagner l'enfant... dans son contexte !

Entrer en jeu : exemples de mises en route artistiques

Présentation de la formation et attentes des stagiaires

Quelles sont nos attentes par rapport à l'enfant ? Dans quelle mesure les apprenants sont-ils partie prenante du projet ? Notions : l'autonomie, la ZPD

Mise en situation : petits ensembles semi-autonome

Comment s'adresser à l'individu dans le groupe ? Outils pour structurer le groupe. Notions : meneur / facilitateur. Faut-il expliciter les objectifs à un enfant ? Notion : temps formels / informels

Outils de suivi du groupe et de suivi individuel

Entrer en jeu : mini-création collective

enjeux d'entrée en séance et de sortie de séance. Notions : sas, règles claires et évolutives

Mise en situation : faire travailler les enfants en binôme

Notions : motivation, sentiment d'accomplissement

Tour de digestion : ce qui a marqué chacun (Méthode des 6 chapeaux)

Mise en situation : rencontre avec un parent, un enseignant, un animateur, un collègue...

Outils pour partager le suivi des élèves. Notion : équipe éducative

Préparer le projet et les outils

Entrer en jeu : mettre les participants en situation de force de proposition

notion : les indicateurs, au service de la "pédagogie blanche"

Mise en situation : Séances-diagnostic, pourquoi, comment ?

Préparer une séquence en prenant en compte les apports des élèves.

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Mise en situation : conseils d'élèves, pourquoi, comment ?

Notions : évaluation / contrôle / auto-évaluation

Mise en oeuvre et ajustements du projet

Entrer en jeu : mettre les participants en situation de choix

Notion : plan d'action / action suivante

Ateliers de Résolution Collective (45') : en fonction des problématiques soulevées précédemment

notion : cadre / choix, pilotage dynamique, gestion en intention / en attention

BILAN ET ÉVALUATION

Un temps sera réservé à la fin de la formation (15 à 30 minutes) pour faire un bilan de la formation avec les stagiaires : retours positifs ou négatifs sur la formation, questions restantes, souhaits pour d'autres formations ...

Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire qui le complétera sur place.

Le stagiaire et son employeur s'engagent également à répondre à une évaluation à froid 3 à 6 mois après la formation (entretien et/ou questionnaire).

Contrat moral et règles partagées par l'ensemble des participants et des formateurs

- Volontariat
- Confidentialité
- Présence assidue
- Ecoute bienveillante, sans complaisance
- Ecoute réciproque
- Attitude participative
- Implication personnelle

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.